



Consommation de produits stupéfiants

Par **Mikasecu**, le **27/11/2016** à **18:30**

Bonjour,
Je me permet de venir solliciter votre attention sur un sujet et fait grave.
Je suis embauché en CDI comme agent de sécurité et diplômé ssiap2 j'ai déjà fait la remarque à un de mes collègues de ne pas consommer de produit illicite sur le lieu de travail après avoir ramasser en sa présence son paquet de cigarettes au sol avec a l'intérieur un joint à moitié consommer.
Le 19/11/2016 à ma prise de service j'ai retrouvé une boîte appelé efriteuse servant à la consommation de stupéfiants sur le bureau du PC j'ai téléphoné à ce dernier qui a reconnu être sa boîte , un employé intérimaires et venu me voir avec différents collègues nous dire que quand ce dernier et en poste de très forte odeur de joint ont été remarqué.
J'ai fait des rapports a ma hiérarchie, cela fait plus d'une semaine rien ne bouge et je doute même qu'il soit couvert je refuse de travailler avec cette agent je n'ai plus aucune confiance en lui nous avons à notre responsabilité la sécurité des personnes et des biens aider moi svp
Merci par avance
Cordialement
Mikasecu

Par **Visiteur**, le **28/11/2016** à **12:08**

Bonjour,
Sur le plan juridique, vous avez fait le nécessaire pour vous protéger, par un signalement (dont il faut conserver les traces)...
Personnellement, si vous êtes très mal à l'aise, peut-être pouvez vous solliciter un changement de poste ou de lieu de travail ?

Par **Mikasecu**, le **28/11/2016** à **12:57**

Bonjour merci de votre réponse qui a retenu toute mon attention
Je trouve inadmissible cette

situation de part les faits nous sommes titulaire d'une carte professionnelle et titulaire du ssiap donc assistance à personnes
En tant que ssiap2 je veux qu'il soit relevé de ses fonctions je suis prêt à prendre contact avec le cnaps les fait sont graves surtout dans notre mission.